



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[S - Z]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

SAD

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60800](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60800)

ses sentimens. On lui a reproché d'affecter un ton épigrammatique, & de donner trop dans l'antithese : mais ce défaut du siecle est bien allé en croissant depuis, & c'est le caractère de ce qu'on appelle aujourd'hui éloquence.

SADELER, (Jean) graveur, né à Bruxelles en 1550, apprit d'abord le métier de fondeur & de ciseleur que son pere exerçoit ; mais l'âge développant ses inclinations, il s'attacha au dessin & à la gravure. Il parcourut la Hollande, pour travailler sous les yeux des meilleurs maîtres. Le duc de Baviere répandit ses bienfaits sur cet artiste. Sadeler, animé par la reconnoissance, fit pour son protecteur, des ouvrages qui ajouterent à sa réputation. Il partit pour l'Italie, & perfectionna ses talens par l'étude qu'il fut à portée de faire des magnifiques morceaux que cette riche contrée renferme. Il présenta quelques-unes de ses gravures au pape Clément VIII ; mais ce pape ne paroissant pas disposé à remplir ses espérances, Sadeler se retira à Venise, où il mourut peu de tems après son arrivée. Il eut un fils, nommé *Juste* ou *Justin*, dont on a aussi quelques Estampes qui ne sont pas sans mérite. — Son frere & son disciple, Raphaël SADELER, se distingua par la correction du dessin, & par le naturel qu'il répandoit dans ses figures. Il accompagna son frere à Rome, à Venise, & mourut dans cette dernière ville. On trouve des Estampes de lui dans un *Traité De opificio mundi*, 1617, in-8°.

SADELER, (Gilles) gra-

veur, né à Anvers en 1570, mort à Prague en 1629, neveu & disciple de Jean & de Raphaël, fit quelque séjour en Italie, où il se perfectionna par ses études d'après l'antique. Ses talens distingués le firent desirer en Allemagne par l'empereur Rodolphe II, qui lui accorda une pension annuelle. Les empereurs Mathias & Ferdinand II, successeurs de Rodolphe, continuerent d'honorer ses talens. Ses *Vestigi della antichità di Roma*, Rome, 1660, in-fol., sont recherchés.

SADI, voyez SAADI.

SADLER ou SADELER, (Jean) d'une ancienne famille de Shropshire en Angleterre, se livra à l'étude du droit, & eut des emplois considérables sous le ministère de Cromwel. Il mourut en 1674, à 59 ans, après avoir publié un ouvrage intitulé : *Les Droits du Royaume*, & un autre qui a pour titre *Olbia*.

SADOC, fils d'Achitob, grand-prêtre de la race d'Éléazar, exerça les fonctions essentielles du pontificat tour à tour, d'année en année, avec Achimelech, fils du grand-prêtre Abiathar, de la race d'Ichamar. Lorsqu'Adonias voulut se prévaloir du grand âge de son pere pour se faire déclarer roi, Sadoc donna, par ordre de Dieu, l'onction royale à Salomon. Ce prince le déclara seul souverain-pontife après la mort de David ; l'an 1014 avant J. C. & dépouilla Abiathar III de sa dignité, & le relégua à Anathot (voyez ABIATHAR). — Il ne faut pas le confondre avec SADOC II, grand-prêtre des Juifs, vers

l'an 670 avant J. C., du tems du roi Manassés.

SADOC, fameux docteur juif, & chef de la secte des Saducéens, vivoit près de deux siècles avant J. C. Il eut pour maître Antigone, qui enseignoit « qu'il falloit pratiquer la » vertu pour elle-même, & » sans la vue d'aucune récompense ». Sadoc en tira ces mauvaises conséquences, qu'il n'y avoit donc ni récompenses à espérer, ni peines à craindre dans une autre vie; comme si dans cette hypothèse il pouvoit y avoir des vertus (voyez EPICURE). Cette doctrine impie eut bientôt un grand nombre de sectateurs, qui, sous le nom de *Saducéens*, formèrent une des principales sectes des Juifs. Ils nioient la résurrection & l'immortalité de l'ame, & ils ne reconnoissoient ni anges, ni esprits. Ils rejetoient aussi toutes les traditions, & ne s'attachoient qu'au texte de l'Écriture; mais il est faux qu'ils n'eussent les prophéties & les miracles, puisqu'ils admettoient (par une inconséquence inconcevable & une contradiction manifeste avec leurs dogmes) les livres de l'Ancien-Testament, qu'ils pratiquoient la loi de Moïse & le culte religieux des Juifs. Leurs mœurs, si l'on en croit l'historien Josèphe, étoient sévères; mais il est à croire que dans la pratique ils suivoient des principes qui les mettoient si fort à l'aise. Il est vrai que Jésus-Christ, qui les reprend de ne pas entendre l'Écriture, ne leur fait aucun reproche sur l'article des mœurs, au lieu qu'il en fait beaucoup au Pha-

risiens; mais c'est que ces derniers qui défendoient les vrais principes, affichoient la vertu & prétendoient être irréprochables, au lieu que les défordres des Saducéens découloient naturellement de leur croyance. La mauvaise doctrine des Saducéens ne les empêcha point d'être élevés aux plus grands emplois, & même à la souveraine sacrificateure; & c'est ce qui prouve mieux que toute autre chose, à quel point de corruption & d'abandon le peuple juif & la Synagogue étoient enfin parvenus. La secte de ces Juifs épicuriens subsiste encore en Afrique & en divers autres lieux.

SADOLET, (Jacques) né à Modene en 1478, d'un professeur en droit à Ferrare, eut son pere pour précepteur. Après avoir appris sous lui le grec & le latin, il étudia en philosophie sous Nicolas Léonicene. Pour multiplier ses connoissances, il se rendit à Rome, où le cardinal Olivier Caraffe, protecteur des gens-de-lettres, le prit chez lui. Léon X, non moins ardent à rechercher le mérite qu'à l'employer, le choisit pour son secrétaire. Sa plume élégante & facile se prêtoit à toutes les matieres: théologie, philosophie, éloquence, poésie. Il joignoit à un rare savoir, une modération & une modestie plus rares encore: il fallut que Léon X usât de toute son autorité pour lui faire accepter l'évêché de Carpentras. Après la mort de ce pontife, il se rendit dans son diocèse, & il partagea son tems entre les travaux de l'épiscopat & les plaisirs de la littérature. Clé-

ment VII le rappella à Rome; mais Sadolet ne s'y rendit qu'à condition qu'il retourneroit dans son évêché au bout de trois ans. Il y retourna en effet; mais Paul III le fit revenir bientôt à Rome, & l'envoya nonce en France, pour engager François I à faire la paix avec Charles-Quint. Le monarque François goûta beaucoup les charmes de son esprit; & le pontife Romain, non moins satisfait de sa négociation, l'honora de la pourpre en 1536. Cet illustre cardinal mourut à Rome en 1547, à 71 ans, également regretté des Catholiques & des Protestans. Il s'attacha dans sa jeunesse à la poésie latine avec un succès peu commun; mais il y renonça entièrement sur la fin de ses jours. Son style, en vers & en prose, respire l'élégance & la pureté des anciens écrivains Romains. Il s'étoit formé sur Cicéron; on pourroit même lui reprocher de s'être trop attaché à l'imiter. De tous ceux qui ont fait revivre dans le 15^e. siècle la belle latinité, il est celui qui a le mieux réussi. Ses ouvrages ont été recueillis à Véronne en 3 vol. in-4^o; le 1^{er}. en 1737, le 2^e. en 1738, & le 3^e. en 1740. Les principaux écrits de ce recueil sont: I. Divers *Discours*, dont tout le mérite est dans le style. II. Dix-sept livres d'*Epîtres*, les unes intéressantes, les autres moins agréables. III. Une interprétation des *Psaumes* & des *Epîtres de S. Paul*; & d'autres ouvrages de théologie, écrits avec plus de politesse que de profondeur. IV. Des *Traité*s de morale philosophique, sur l'é-

ducation des enfans, sur les consolations dans les malheurs; & quelques autres écrits de ce genre, dont on fait cas, quoique ses raisonnemens soient quelquefois trop subtils & embarrassés. V. Plusieurs *Poèmes*, parmi lesquels son *Curtius* & son *Laocoon* tiennent le premier rang. L'auteur copie quelquefois dans ses vers les phrases de Virgile, ainsi que dans sa prose celles de Cicéron; mais à travers cette imitation, il laisse échapper des traits d'esprit qui lui sont propres. Ses écrits théologiques sont d'un ton de douceur & de modération, qui étoit l'expression de son caractère. Il avoit quelques sentimens particuliers, mais il tenoit fortement à l'orthodoxie. On fait de quelle manière il s'est justifié en écrivant au cardinal Contarini, de n'être pas en tout du sentiment de S. Augustin, qu'il croyoit avoir poussé quelquefois trop vivement & trop loin la défense de la vérité. *Nec tamen si non cum Augustino, idcirco ab ecclesiâ catholicâ dissentio, quæ tribus tantum Pelagii capitibus improbat, cætera libera ingenii disputationibusque reliquit.* Pour avoir les ouvrages complets de Sadolet, il faut ajouter aux 3 volumes déjà cités, ses Lettres & celles des savans avec lesquels il étoit en correspondance, publiées à Rome en 1764, in-12, 3 vol.; ainsi qu'un autre Recueil imprimé en 1759, in-12, qui contient ses Lettres écrites au nom de Léon X, Clément VII & Paul III; avec un abrégé de la Vie de l'auteur, écrite par Florebelli, son contemporain.

SAENREDAM, (Jean) célèbre graveur, vivoit à la fin du 15^e. siecle & au commencement du 16^e. Les Estampes de ce maître sont très-goûtées des curieux. Il a sur-tout travaillé d'après Goltzius, & il a su allier la douceur avec la fermeté dans sa touche. On desireroit plus de correction dans ses dessins; mais c'est un reproche qu'il doit partager avec la plupart des peintres qu'il a copiés.

SAGARI ou SÉGAREL, (Gérard) né à Parme, fut le fondateur de la secte des *Apostoliques* qui fit grand bruit dans le 13^e. siecle. Il exigeoit que ses disciples allassent de ville en ville, vêtus de blanc, avec une longue barbe, les cheveux épars & la tête nue. Cet enthousiaste publia que toute l'autorité que J. C. avoit donnée à S. Pierre & à ses successeurs, avoit pris fin, & qu'il en avoit hérité; que Dieu étant partout, il n'y avoit pas besoin d'église ni de service divin; qu'il ne falloit point faire des vœux, & que l'attachement à sa doctrine sanctifioit les actions les plus criminelles. Cette doctrine fanatique & impie le fit condamner au feu à Parme en 1300. « Lorsque les Protestans, » dit l'abbé Bergier, déclament contre les supplices que l'on fait subir à ces sectaires, ils devoient faire attention qu'on ne les a pas punis pour leurs erreurs, mais parce qu'ils troubloient la tranquillité publique & l'ordre de la société. Une erreur innocente qui ne peut porter préjudice à personne, est gracieuse sans doute;

» mais une doctrine séditieuse, qui échauffe les esprits, rompt les mœurs, alarme les gouvernemens, & qui est suivie d'émotion parmi le peuple, est un crime d'état; on a droit d'en punir les auteurs & les sectateurs opiniâtres ».

SAGAX LANDULPHUS, voyez PAUL, diacre d'Aquilée.

SAGE, (David) de Montpellier, mort vers 1650, eut des mœurs dépravées & quelque talent. Il s'est fait de la réputation par ses Poésies gascognes. On a de lui un recueil intitulé : *Les Folies du sieur le Sage*, 1650, in-8°. Ce sont des Sonnets, des *Elégies*, des *Satyres* & *Epigrammes*, dignes du titre de cette collection.

SAGE, (Alain-René le) né à Vannes en 1668, mourut en 1747, à Boulogne-sur-Mer, chez son fils, chanoine de cette ville. Son premier ouvrage fut une Traduction paraphrasée des *Lettres d'Aristenete*, auteur grec, en 2 vol. in-12. Il apprit ensuite l'espagnol, & goûta beaucoup les écrivains de cette nation, dont il a donné des traductions, ou plutôt des imitations qui ont eu un grand succès. Ses principaux ouvrages en ce genre sont : I. *Guzman d'Alfarache*, en 2 vol. in-12 : ouvrage où l'auteur fait passer le sérieux à travers le frivole qui y domine. II. *Le Bachelier de Salamanque*, en 2 vol. in-12 : roman bien écrit, & semé d'une critique utile des mœurs du siecle. III. *Gilblas de Santillane*, en 4 vol. in-12. On y trouve des peintures vraies, des choses ingénieuses & amusantes, des réflexions judicieu-